



# Recommandation - Impact sur la conchyliculture de l'interdiction du chalutage de fond prévue par le Plan d'action

AAC 2023-6

Juin 2023



Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) remercie chaleureusement l'UE pour son soutien financier





*Impact sur la conchyliculture de l'interdiction du chalutage de fond prévue par le  
Plan d'action*

**Sommaire**

Sommaire .....	2
1. Motivation et intérêts .....	3
2. Description .....	3
3. Preuves scientifiques.....	3
4. Portée .....	3
5. Importance supplémentaire.....	4
6. Recommandation .....	4
7. En outre .....	4



## 1. Motivation et intérêts

En février 2023, la Commission européenne a présenté un Plan d'action pour la pêche de l'UE, qui comprend un appel aux États membres leur demandant de présenter des plans visant à minimiser le chalutage de fond, notamment dans les aires marines protégées.

Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) soutient que la conchyliculture de fond ne devrait pas être classée comme faisant partie du « chalutage de fond », comme convenu lors de la réunion semestrielle qui a eu lieu entre la délégation du Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) et la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne (DG Mare) le 21 avril 2023.

## 2. Description

La conchyliculture de fond est une activité traditionnelle pratiquée depuis 150 ans et qui consiste à épandre de très petits coquillages (moules bleues, huîtres...) à une densité optimale (à raison de 10 par m<sup>2</sup> au maximum). Sur une période de 2 à 4 ans, ces coquillages deviennent de qualité consommable tout en augmentant considérablement la biodiversité des parcelles cultivées.

À la fin d'une période de croissance, les spécimens adultes sont récoltés à la drague. Après la récolte, la parcelle est immédiatement reconstituée avec de nouveaux juvéniles de coquillages, permettant ainsi de compenser l'impact du processus de récolte et d'entamer un nouveau cycle de récolte. Cette méthode de production extensive et naturelle diffère grandement de l'utilisation intensive des dragues associées à la pêche au chalut de fond tout au long de l'année.

## 3. Preuves scientifiques

Des études scientifiques, telles que les travaux approfondis menés par A.C. Smaal et al. et présentés dans un ouvrage intitulé 'Good and Services of Marine Bivalves 2020' (« Biens et services des bivalves marines en 2020 »), mettent en évidence l'impact positif des bivalves sur la biodiversité et divers autres aspects de la nature. Un résumé de son contenu est présenté ci-dessous :

*Les récifs coquilliers constituent un habitat important pour de nombreuses autres espèces et sont donc considérés comme des zones critiques de biodiversité. Ils favorisent une augmentation du nombre d'animaux benthiques, ce qui a un effet d'attraction sur les poissons et les oiseaux. Ce phénomène ne s'applique pas seulement aux bancs de coquillages sauvages ; la biodiversité des espèces associées est également importante pour les parcelles de collecte de naissains de moules et leur élevage sur filières. Le début du cycle des moules commence par le naissain de moules, lequel était traditionnellement pêché sur des bancs sauvages. Ce type de pêche est en cours d'élimination progressive dans l'intérêt de la restauration de la nature et, à la place, les naissains de moules sont capturés avec des installations ad hoc (MZI). Cette publication donne un aperçu de la biodiversité sur et autour des moulières et des récifs ostréicoles et décrit l'influence de la pêche au naissain et des parcelles mytilicoles sur la biodiversité.*

## 4. Portée

La conchyliculture de fond est pratiquée dans plusieurs pays de l'UE, dont le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, la France et l'Italie. Une partie importante de ces activités (et jusqu'à 100 % des moules d'élevage de fond aux Pays-Bas) est pratiquée dans des zones Natura 2000.



## **5. Importance supplémentaire**

La conchyliculture et la consommation de ses produits s'alignent parfaitement sur de nombreuses politiques de l'UE relatives à la transition vers des sources de protéines durables. Elle présente l'empreinte la plus faible de toutes les sources de protéines animales. L'interdiction de la conchyliculture sur le fond entraînerait une diminution de 25 à 30 % de la production de coquillages de l'UE, alors que l'UE et le secteur des coquillages visent à augmenter considérablement la production de coquillages au cours des 5 à 10 prochaines années.

## **6. Recommandation**

Le CCA recommande que la DG Mare informe les États membres de l'UE que la conchyliculture de fond ne rentre pas dans le champ d'application de ses dispositions « d'interdiction du chalutage de fond » incluses dans le Plan d'action de l'UE.

## **7. En outre**

La filière conchylicole s'engage à fournir à la DG Mare une vue d'ensemble de la superficie de chaque pays sur laquelle la conchyliculture de fond est pratiquée. Ces informations seront partagées avec la DG Mare à une date ultérieure.



**Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA)**  
Rue Montoyer 31, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel : +32 (0) 2 720 00 73

E-mail : [secretariat@aac-europe.org](mailto:secretariat@aac-europe.org)

Twitter : @aac\_europe

[www.aac-europe.org](http://www.aac-europe.org)